

DES POLICIERS À L'ÉCOLE

LEXIQUE

Un établissement pilote

« Des policiers allaient investir dès le mois de mai dernier une douzaine d'établissements pilotes en France. »
Ce sont des collèges dans lesquels on lance une expérience pour tester si c'est efficace ou pas.

Un policier référent

« Vous avez déjà vu le policier référent ? »

C'est un policier qui est responsable d'un établissement, celui auquel le personnel ou les élèves du collège s'adresseront dès qu'il y aura un problème.

L'enceinte du collège

« Un policier armé dans l'enceinte du collège, (...) »

Dans l'enceinte du collège, cela signifie dans l'espace du collège : soit à l'intérieur des bâtiments, soit dans la cour du collège.

Sceptique

« Il y a les sceptiques et ceux que ce dispositif rassure. »

Les sceptiques sont les gens qui doutent ; ici, on parle des gens qui ne croient pas trop en l'efficacité de cette proposition.

La prévention ≠ la répression

« Elle était auparavant officier de prévention. »

« Pour moi, c'est un rôle de répression, un rôle où ils doivent porter plainte à l'intérieur de l'établissement, ... »

Faire de la prévention, c'est agir AVANT que le problème ne se produise, expliquer aux jeunes certains dangers pour qu'ils ne fassent pas de « bêtises ». Si on doit les punir APRÈS qu'ils ont fait ces bêtises, alors on parle de répression.

Le racket / Le racketteur / Menacer

« Je vais intervenir dans votre classe pour vous parler du racket. »

La personne qui fait du racket, le racketteur, demande à sa victime de lui donner de l'argent, des objets ou des vêtements en le menaçant : s'il n'obtient pas ce qu'il veut, il frappe sa victime ou lui fait subir des violences morales.

Sanctionner / La sanction

« (...) ils ont été sanctionnés par la justice. »

Si une personne fait quelque chose qui est interdit par la loi, elle est sanctionnée ou punie : elle doit par exemple payer une amende ou aller en prison.

Être confronté à quelque chose

« (...) lorsqu'ils sont confrontés à la violence scolaire. »

Si les chefs d'établissements voient qu'il y a de la violence dans leur collège, s'ils sont confrontés à la violence scolaire, alors ils peuvent contacter les policiers.

CULTURE/SOCIÉTÉ

La Mi-Carême

C'est une fête traditionnelle française qui a lieu au milieu du « carême », la période de jeûne qui précède la fête de Pâques, c'est-à-dire toujours entre le 26 février et le 1er avril. Pendant cette période, on mange des crêpes et on organise souvent des fêtes de carnaval en se déguisant.

Dans certains collèges et lycées, c'est un « jour spécial » : les élèves ont l'habitude de se déguiser et de se lancer de la farine et des œufs.